

### PROROGATION DE L'AGREMENT : LES CONTRATS DE REPRISE DE L'OPTION FILIERE SERONT PROLONGES PAR AVENANT

Suite à la décision des Pouvoirs Publics de proroger d'un an la durée de l'actuel agrément, Revipac va proposer aux collectivités territoriales de prolonger la durée de leurs contrats de reprise et ce, jusqu'à la signature de leurs prochains contrats CAP avec les éco-organismes (Barème G).

Un objectif qui vise à sécuriser les collectivités territoriales et permettre d'éviter tout risque de rupture dans la reprise de leurs déchets d'emballages ménagers triés, sachant, en toute hypothèse, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 elles bénéficieront des conditions de la nouvelle offre de reprise de Revipac si celles-ci leur sont plus favorables.

Un avenant aux présents contrats est en cours de préparation et sera bientôt adressé à toutes les collectivités territoriales partenaires de l'option Filière.

### STANDARD PAPIERS CARTONS COMPLEXES : HAUSSE DU PRIX DE REPRISE DE LA FILIERE

REVIPAC, en accord avec ses Repreneurs, a décidé de faire passer le prix de reprise des emballages papier-carton complexés de 10 à 13 euros la tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et cela sans modifier le standard ou les conditions d'acceptation qui restent identiques.

Cette hausse intervient dans un contexte économique délicat mais pour REVIPAC elle correspond à l'engagement de la Filière de payer aux collectivités territoriales le juste prix pour leurs emballages triés et conformes.

Bien qu'il n'existe pas véritablement de marché, au sens économique du terme, pour les emballages papier-carton complexés compte tenu de la faiblesse des volumes et du nombre restreint d'acteurs existants, REVIPAC a décidé de mettre son prix au niveau des prix moyens qui ont pu être observés pour d'autres options de reprise dans l'enquête ADEME/AMORCE.

Chaque collectivité sous contrat avec la Filière se verra donc régler le prix ferme de 13 euros la tonne de PCC et cela sans aucune distinction de taille, de localisation sur le territoire ou de tonnages produits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### TONNAGES, PRIX, POINT DE SITUATION A L'AUTOMNE 2022

La spirale inflationniste, qui s'est généralisée à l'ensemble de l'économie, ne semble pas donner de signes de ralentissement et continue de peser sur la consommation des ménages, qui est repartie à la baisse en juillet après un léger mieux en mai et juin. Le contexte économique global quant à lui reste fortement tributaire de l'évolution

du conflit en Ukraine et de ses répercussions, notamment sur les coûts de l'énergie et sa disponibilité à l'approche de l'hiver. Ce qui n'est pas sans soulever beaucoup d'inquiétude pour les entreprises et notamment les industries.

### Tonnages : la hausse ralentit

Sur les 9 premiers mois de l'année et en dépit du contexte, l'ensemble des tonnages d'emballages ménagers papier-carton repris par la Filière affiche une hausse de 5% par rapport à 2021. Une progression qui est cependant plus à mettre en rapport avec une amélioration de la collecte - notamment avec la généralisation de l'extension des consignes de tri - qu'avec une augmentation de la consommation des ménages et donc de la production de déchets d'emballages.

Pour les emballages non complexés, standard PCNC, la hausse sur 9 mois est de 4% pour la sorte 5.02A et de 5% pour la sorte 1.05A. Il est à noter que les tonnages de 5.02A sont en baisse pour le 3ème mois consécutif.

Pour les emballages complexés, standard PCC, la hausse est de l'ordre de 11% mais ce chiffre est à prendre avec précaution sachant que l'an passé, un incendie dans une usine de recyclage, avait fortement perturbé la reprise pendant plusieurs mois.

### Prix : la baisse s'accélère

Après la baisse constatée au mois d'août - la première depuis le début de l'année - les prix de reprise se sont à nouveau repliés en septembre et de manière conséquente, passant de 120,91 à 65,01 euros la tonne pour le 5.02A ; de 133,01 à 84,98 euros la tonne pour le 1.05A.

Ce retournement du marché ne fait qu'entériner la baisse globale de la demande entamée en début d'été mais en partie masquée par le traditionnel ralentissement d'activité pendant la période estivale.

Le contexte économique comme géopolitique obscurcit de plus en plus la visibilité des entreprises - dont les fabricants d'emballages- sur leurs carnets de commande. Si elle se prolongeait, cette incertitude pourrait occasionner des problèmes de débouchés pour certains emballages à recycler non garantis de reprise.

## BILAN 2021 DE LA REPRISE ET DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN PAPIER- CARTON :

CITEO vient de communiquer les données de la reprise et du recyclage des emballages ménagers pour 2021.

Après une année 2020 marqué par l'arrivée de la COVID 19 et sa propagation, 2021 illustre un important phénomène de rattrapage - voire d'emballage s'agissant des prix des emballages à recycler - dans un contexte économique marqué par la désorganisation des chaînes logistiques et de production à l'échelle mondiale.



## FLASH INFO NOVEMBRE 2022

**Tonnages PCNC : 1 170 KT de déchets d'emballages papier-carton non complexés recyclés** (tonnages incluant des emballages non soutenus) + 15,1 % global sur l'année, + 21,5 % pour la seule reprise Filière.

**Prix de reprise (enquête ADEME/AMORCE) :** une nouvelle fois c'est la Filière qui offre les prix les plus attractifs et toujours dans le cadre d'un prix unique commun à toutes les collectivités.

**Prix de reprise moyens : 5.02A**

Filière Euros/Tonne	Fédération Euros/Tonne	Individuelle Euros/Tonne
<b>134,5</b> ( prix fixe)	130 ( écart-type 77-183)	Données non représentatives

**Prix de reprise moyens : 1.05A**

Filière Euros/Tonne	Fédération Euros/Tonne	Individuelle Euros/Tonne
<b>152,8</b> (prix fixe)	120 (écart-type 75-166)	Données non représentatives

**Tonnages PCC : 39 279 KT de déchets d'emballages papier-carton complexés recyclés** + 4,2 % global sur l'année, + 6,4 % pour la reprise Filière.

**Prix de reprise (enquête ADEME/AMORCE) :** La Filière a réglé un prix unique de 10 euros la tonne à toutes les collectivités pour tous les tonnages acceptés.

**Prix de reprise moyens :**

Filière Euros/tonne	Fédération Euros/tonne	Individuelle Euros/tonne
<b>10</b> (prix fixe)	13 (écart-type -0-25)	Données non représentatives

**Contact : Stéphane Roussel - 01 45 79 88 99**